Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260403-C_2026_022-DE

Conseil Communautaire du 2 avril 2026 Délibération n°C_2026_022

L'an deux mille vingt six, le deux avril à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 27 mars 2026, s'est réuni à Siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 27 mars 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (49) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, RODRIGUEZ Paul, HOUSSIN Yvette, PIEL Mickaëlle, METAYER Cassandre, BRAUD Maurice, BOULO Ludovic, BOUDART André, LE POGAM Marion, LE GOUE Mickaël, GUILLERME Gwen, GUEGAN Rozenn, GUYOT Tony, GOIRAND-COTAR Sylvie, MONNIER Gaël, BONCHE Nancy, HERRY Marie-Hélène, YHUEL Yann, GICQUELLO Bruno, HURTEBIZE Didier, DE CHABANNES Alain, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GUIHARD Jean-François, NAEL David, TARLET Raphaël, FEUTELAIS Pierrick, LORIOT Viviane, GOURMIL Nathalie, CHEDALEUX Sylvie, BALAC Loïc, HOUEIX Marie-Claude, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HERVE Muriel, MARCY Christelle, GENOUEL Fabrice, RENIMEL Pascal, GUILLEMOT Sylvie, FLAGEUL Marie, MICHEL Rémi, VAUCELLE Eric, QUESNEL Maxime, BELLEC Patrice, MARTIN Dominique, JOSSE Pascal, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre

Secrétaire de séance : M. David NAEL

Objet : - Administration générale - Elections des membres du bureau communautaire

Par renvoi à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection des vice-présidents a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.
Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue après deux tours, il est procédé à un 3ème tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; le candidat qui obtient le plus de voix à ce troisième tour est proclamé élu.
En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu (art. L.2122-7, 3e alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales).
Le nombre de vices-présidents a été fixé à 9.

Les candidats seront invités à se déclarer, il sera procédé au vote uninominal.

Après avoir procédé à l'appel à candidature, se sont déclarés candidats :

- Vincent COWET - 1er Vice-Président, élu selon les résultats suivants : 36 voix, 11 blancs, 2 nuls

- Fabrice GENOUEL : 2ème Vice-Président élu selon les résultats suivants : 40 voix, 7 blancs et 2 nuls

- Sylvie HOURMAND : 3ème Vice-Présidente élue selon les résultats suivants : 36 voix pour, 13 blancs

- Christelle MARCY : 4ème Vice-Présidente élue selon les résultats suivants : 33 voix, 13 blancs et 3 nuls

- Rozenn GUEGAN : 5ème Vice-Présidente élue selon les résultats suivants : 36 voix, 12 blanc et un bulletin à Loïc Balac

- David NAEL : 6ème Vice-Président élu selon les résultats suivants : 38 voix, 10 blancs et un nul

- Marion LE POGAM : 7ème Vice-Présidente élue selon les résultats suivants : 41 voix, 7 blancs et un nul

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260403-C_2026_022-DE

- Muriel HERVE : 8ème Vice-Présidente élue selon les résultats suivants : 35 voix, 11 blancs et 3 nuls

- Thierry GUE : 9ème Vice-Président élu selon les résultats suivants : 39 voix et 10 blancs

Le Conseil communautaire est invité A PRENDRE ACTE DE L'ÉLECTION des vices-président.

Le Conseil Communautaire, prend acte de la proposition ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle